

Créée en Mars 2015, l'Association Mandarine est en partenariat
avec 180 communes et + de 11 000 bénéficiaires



VOS PERMANENCES DU MERCREDI :

Prenez rendez-vous entre **09h/12h** et **13h30/16h30**
avec votre conseil **DRIAC SANTE** au :

03 21 39 52 43

- 03 et 17 Septembre 2025
- 01 et 15 Octobre 2025
- 05 et 19 Novembre 2025
- 03 et 17 Décembre 2025
- 21 Janvier 2026

À la Mairie de NIVILLAC (3 rue Joseph Dano,
56130 Nivillac)

**Demandez votre
Devis Comparatif Gratuit**

Adresse : 2, route de Blendecques - 62219 LONGUENESSE
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h30

L'Association MANDARINE est déclarée Sous-Préfecture de Dunkerque sous le n°W625003130
Imp. Nord'Imprim Steenvoorde - Ne pas jeter sur la voie publique



*La complémentaire
santé de votre ville*

 **La Mutuelle
Communale**
Une mutuelle pour tous

La solidarité active



Des formules adaptées à vos
besoins et à votre budget



La proximité
(permanence dans les communes)



L'accès aux soins pour
tous

Offres dédiées exclusivement aux résidents
de la commune partenaire du projet

**Nouveau !
consultez
notre site**

www.association-mandarine.fr

NIVILLAC

